

La plateforme Louer Solidaire 69 a été fondée en 2019 par des associations du collectif Logement Rhône, avec le soutien de la Métropole de Lyon et de l'Etat, pour mieux informer propriétaires, futurs acquéreurs et investisseurs des avantages de la location solidaire.

EXEMPLE

Loc'Avantages : une défiscalisation qui vous rapporte de meilleurs revenus locatifs

Vous êtes propriétaire de deux biens immobiliers à LYON, l'un de 50 m² (LYON 2) loué 850 €/mois et l'autre de 60 m² loué 950 €/mois (LYON 5). Ces locations génèrent un total de 18.600 € de loyers nets par an (charges estimées à 3.000 € pour les deux logements).

Votre tranche marginale d'imposition est de 30%.

Vous décidez de confier le bien de 50 m² situé à LYON 2 en location solidaire pour un loyer modéré de 464 €/mois en intermédiation locative.

	SITUATION ANTÉRIEURE : LOCATION NUE "CLASSIQUE"	NOUVELLE SITUATION : LOCATION NUE SOLIDAIRE
Loyers nets perçus	18 600 €	13 968 €
Imposition des loyers (TMI 30% + 17,2% de prélèvements sociaux)	8 779 €	6 593 €
Réduction d'Impôts sur le revenu		3 619 €
Revenus annuels net d'impôts sur le revenu et prélèvements sociaux	9 820 €	10 994 €

**Louez
sans risque,
choisissez la
location solidaire !**



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Louez solidaire !

Votre logement est vacant ?

Vous n'avez pas le temps de vous en occuper ?

Votre bien est qualifié de "passoire énergétique" ?

Vous rencontrez des difficultés dans la réalisation
et le financement des travaux de rénovation ?

LA PLATEFORME LOUER SOLIDAIRE69 VOUS AIDE ET VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

Les avantages pour le propriétaire

- un **loyer sécurisé** avec une garantie contre les impayés
- une **réduction d'impôts** pouvant aller jusqu'à 65% du revenu foncier annuel brut du logement
- des **aides financières** prenant en charge une partie du montant des travaux
- la possibilité de **confier le mandat de gestion** à un organisme agréé permettant d'obtenir des primes pouvant aller jusqu'à 15.000 €
- la **participation à une démarche utile** en facilitant l'accès à un logement digne pour des ménages à revenus modestes



VOUS ENVISAGEZ PLUTÔT LA VENTE DE VOTRE BIEN ?

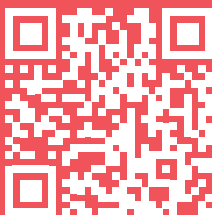
Les conseillers de la plateforme vous orienteront vers des structures pour :

- réaliser une vente vous permettant de bénéficier d'une **exonération de plus-value**
- vous accompagner dans la réalisation d'une **vente simple**



© Métropole de Lyon / Thierry Fournier

Rendez-vous sur
louer-solidaire69.fr



LOCATION SOLIDAIRE : QUELQUES RÈGLES

Les conditions à respecter

- un **loyer à prix abordable**, c'est-à-dire entre 15 et 45% en-dessous du prix du marché
- une **durée** de location de 6 ans minimum non meublée en résidence principale
- une **location** à des ménages modestes (*sous conditions de ressources*)

Un accompagnement clef en main

- des **renseignements complets et gratuits** sur les dispositifs mobilisables et cumulables (Loc'Avantages, Bail Renov', intermédiation locative...) et ce, sans engagement
- Le **montage financier avec la recherche d'une solution adaptée et personnalisée** pour chaque propriétaire souhaitant s'engager dans la démarche (rénovation globale, rénovation énergétique, rafraîchissement...)
- une **gestion adaptée et solidaire** du bien

L'équipe Louer solidaire - 04 37 28 70 50 - contact@louer-solidaire69.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h



Audrey TARAVELE
Habitat et Humanisme Rhône



Clarice GUIONNET
SOLIHA



Sabine ROVELO
Entre2Toits

www.louer-solidaire69.fr

